



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique.

Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



EMPLOIS TRÈS FÉMINISÉS

Plus de deux tiers des emplois sont pourvus par des femmes.
Le taux de féminisation évolue peu au cours des cinq années.

Effectifs par genre

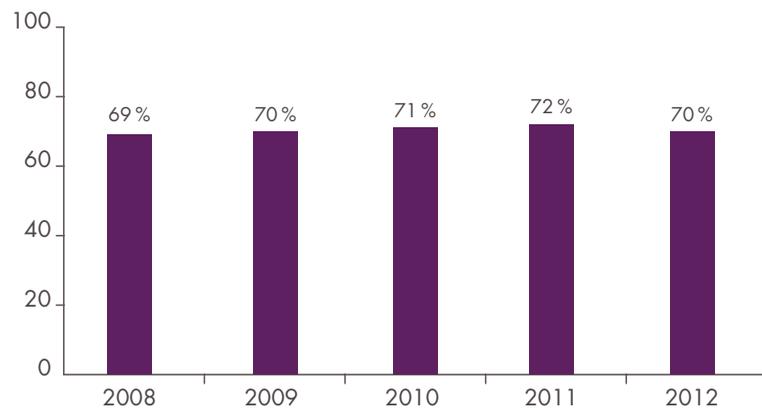
Genre			Ompl
Femmes	70 %	80 %	83 %
Hommes	30 %	20 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : DADS 2012



Il semble en légère baisse dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires mais reste constant dans les autres branches.

Évolution du taux de féminisation 2009-2012



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'huissiers de justice



TAUX DE FÉMINISATION VARIABLE D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Cinq régions se démarquent avec un taux de féminisation inférieur à la moyenne nationale.

Taux de féminisation par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	70 %	83 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	74 %	84 %
Auvergne, Rhône-Alpes	74 %	83 %
Bourgogne, Franche-Comté	72 %	83 %
Bretagne	70 %	82 %
Centre	76 %	84 %
Corse	61 %	81 %
DOM	62 %	78 %
Île-de-France	67 %	76 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	71 %	83 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	67 %	81 %
Normandie	74 %	83 %
Pays de la Loire	77 %	83 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	68 %	82 %
Moyenne	70 %	80 %

Source : DADS 2012



Attention : les écarts peuvent être élevés entre les régions notamment dans les branches aux faibles effectifs mais ces écarts portent en réalité sur un nombre limité d'individus (50 salariés ou moins dans certaines régions).